ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

climat

Question au Gouvernement n° 3938

Texte de la question

RATIFICATION DE L'ACCORD DE PARIS

M. le président. La parole est à M. Philippe Plisson, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Philippe Plisson. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, présidente de la COP21, et elle sera un peu plus consensuelle… C'est peu dire que tous ceux qui se sont engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique se sont réjouis de l'accord de Paris, qui sera soumis au vote tout à l'heure. Après les échecs de Copenhague et de Varsovie, Paris était certainement le rendez-vous de la dernière chance, et ce rendez-vous a été tenu et honoré.

Il est de bon ton de se flageller, mais quand la France joue un rôle décisif dans une démarche historique, on ne peut que s'en féliciter et rendre hommage à ceux qui ont été les acteurs de ce succès : le Président de la République, François Hollande, qui a proposé la candidature de Paris et s'est investi pour la réussite ; Laurent Fabius, président de la COP21 qui n'a pas ménagé sa peine ; Ségolène Royal, ministre de l'environnement, inlassable cheville ouvrière qui lui a succédé ; Laurence Tubiana, ambassadrice pour le climat ; Nicolas Hulot et beaucoup d'autres.

Le 22 avril, à New York, 175 parties ont paraphé le texte et se sont engagées concrètement à faire baisser leurs émissions de gaz à effet de serre. La France, qui a été le moteur de cet accord, a mis en œuvre sur son territoire les principes qu'elle exigeait des autres. La loi relative à la transition énergétique, qui a posé les bases d'une transformation radicale de nos comportements dans tous les domaines, la loi pour la reconquête de la biodiversité, qui conforte la pérennité du vivant, mais aussi la loi d'avenir pour l'agriculture, qui engage la transition agro-écologique, ont marqué un virage décisif dans notre perception de la croissance.

Signe des temps, j'ai pu apprécier la prise de position du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux, dont le président a annoncé la fin des pesticides dans ce vignoble prestigieux, à déguster désormais sans arrière-pensée.

Il faut maintenant que cet accord de Paris ne soit pas qu'une bulle médiatique, aussi vite emportée par la vigueur des gaz à effet de serre. Madame la ministre, comment voyez-vous la suite, en ce qui concerne la gouvernance à long terme pour assurer le suivi et garantir la mise en œuvre de ces engagements déterminants pour les générations futures ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. Paul Molac. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des

relations internationales sur le climat.

Mme Ségolène Royal, *ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat.* Monsieur le député, le monde est à un tournant de son histoire. Pour la première fois, enfin, dans l'histoire de l'humanité, la communauté internationale reconnaît que la nature n'est pas au service des activités humaines, que l'homme ne peut construire son équilibre sans la respecter – même lorsque celui-ci imagine qu'il a pu se développer contre la nature, celle-ci se retourne contre lui, d'une certaine façon.

La communauté internationale a accompli un acte majeur lors de la conférence de Paris sur le climat, puis lors d'une seconde étape, qui n'allait pas de soi, quand 175 pays sont venus signer à New York, au mois d'avril, cet accord de Paris. Cet après-midi, c'est une grande première et c'est l'honneur de la France et du Parlement français, la France sera le premier pays de l'Union européenne et le premier pays industrialisé à ratifier l'accord de Paris. C'est un moment extrêmement important. La communauté internationale nous regarde, car c'est la France qui a accueilli la conférence sur le climat.

Vous m'avez interrogée sur nos actions. Elles ont déjà commencé, de manière opérationnelle, avec les grandes coalitions sur l'énergie solaire, sur les énergies renouvelables en Afrique, sur l'innovation, sur la géothermie, sur le bâtiment ou sur le prix du carbone, qui est un élément clé pour lequel la France veut être à l'offensive. Ensuite, elles prennent la forme des financements privés, mais également des grandes organisations internationales. La dernière action relève de la citoyenneté. C'est quand tous les citoyens bougeront, ainsi que leurs territoires, que nous aurons des résultats.

Pour le dire en un mot, il faut agir vite, agir juste et avec efficacité. Nous devons saisir toutes les chances qui se présentent en faveur de la croissance verte, qui peut créer des emplois. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : M. Philippe Plisson
Circonscription : Gironde (11e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3938
Rubrique : Environnement
Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer
Ministère attributaire : Environnement, énergie et mer

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 18 mai 2016
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 mai 2016